

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE Éducation

# Lycée Louis-Armand: la "Génération 2024" en piste



Des terminales S au retour du cours d'éducation physique et sportive. Photo Progrès/Anne Sophie VUCCINO

**Le premier séminaire académique du label "Génération 2024" s'est tenu ce mardi 1<sup>er</sup> octobre, au lycée Louis-Armand.**

Le lycée Louis-Armand, à Villefranche est le premier établissement de l'académie, préfigurateur du label Génération 2024. Ce label, lancé en 2017 par les ministères des Sports, de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des futurs Jeux Olympiques et paralympiques de Paris, vise à valoriser les projets pédagogiques et sportifs et les valeurs olympiques : excellence, amitié et respect.

## Développer les passerelles

120 participants sont venus de toute l'académie, représentants

d'écoles primaires, de collèges, de lycées pour écouter, témoigner sur des projets réalisés et en cours, et rencontrer les partenaires de ce dispositif, rectorat, direction régionale de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale, conseillers pour le sport de haut niveau, clubs sportifs etc.. Jean-Luc Cournac, inspecteur d'Académie se félicite de cette journée : l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques 2024 constitue pour la France, une opportunité unique de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif, afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes, notamment ceux en situation de handicap. Ce dispositif est un des outils de promotion et de valorisation et doit devenir générateur de réussite scolaire. Il faut que les élèves qui

font du sport tout au long de leur cursus, gardent leurs habitudes à l'âge adulte. Il va monter en puissance, puisque nous tablons sur 330 écoles labellisées dans l'académie. C'est ensuite à chaque établissement de faire vivre ce label. » La certification « Génération 2024 » reconnaît les écoles qui font du sport un pilier de leur cursus éducatif. L'initiative comprend la gestion de projets en partenariat avec les clubs de sport, la participation à la Journée nationale du sport scolaire, à la semaine olympique et paralympique et à la Journée olympique célébrée tous les 23 juin partout dans le monde, en accueillant et en soutenant des athlètes de haut niveau et en permettant à d'autres athlètes d'utiliser des installations de sport.

**De notre correspondante,  
Anne Sophie VUCCINO**